

ENTENTE INTERVENUE ENTRE L'UPA ET LE GOUVERNEMENT – LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTONEIGISTES DU QUÉBEC (FCMQ) ET SES MEMBRES, SOULAGÉS.

Montréal – 3 février 2017 La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) suivait de près le dossier concernant le conflit qui opposait l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) et le gouvernement du Québec. Le premier ministre du Québec annoncera cet après-midi qu'une entente a été convenue entre les deux parties. Satisfaite de la collaboration des deux parties, la FCMQ, n'étant pas impliquée directement dans les négociations, se trouvait tout de même dans une position délicate.

La FCMQ est redevable aux agriculteurs pour l'intégrité, l'interconnexion et la pérennité de son réseau de sentiers et au gouvernement du Québec pour le financement de ses opérations et de ses activités, par le biais de redevances prélevées sur les coûts des droits d'immatriculation des motoneiges et redistribuées dans ses programmes d'aide à la Fédération et aux clubs de motoneigistes du Québec.

Mme Denise Grenier, présidente de la FCMQ : « *Nous sommes très satisfaits que le conflit soit réglé entre les deux parties et qu'une entente négociée à la satisfaction des parties impliquées soit acceptée, nous pourrions rassurer nos membres qu'ils pourront profiter des sentiers en toute tranquillité d'esprit.* »

La motoneige au Québec représente des retombées économiques de plus de 3,3 milliards de dollars annuellement et permet le maintien de plus de 14 000 emplois annuels. « *Plusieurs pourvoiries et hôteliers recevaient des annulations vu la possibilité de blocus de sentiers motoneige. Nous espérons que cette bonne nouvelle encouragera les motoneigistes à planifier à nouveau leurs randonnées* » mentionne Mme Grenier.

Les producteurs agricoles sont des partenaires importants et essentiels qui permettent volontairement et gratuitement aux bénévoles des clubs de motoneigistes d'entretenir des sentiers de motoneiges sur leurs terres pour y faire circuler les motoneigistes. La FCMQ leur en est très reconnaissante car sans leur souci d'assurer le développement économique de leur région, le réseau de sentiers actuel interconnecté et provincial ne pourrait exister.

Merci à vous tous, bénévoles, propriétaires terriens, ainsi qu'à tous les différents organismes et ministères du Québec, qui ont contribué et participé depuis plus de quarante deux ans à cette merveilleuse aventure. Quelques semaines encore pour profiter de la belle saison motoneige, notre magnifique réseau de sentiers, sécuritaire et de qualité, n'attend que vous, amis motoneigistes!

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, Association Touristique Sectorielle, est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-deux années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 200 clubs membres et de leurs 90 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, touristes ou non-initiés à la motoneige. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.